

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept et le onze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre LYAN, Maire.

Présents : Mr LYAN Pierre, Mr LE FLOCH Christophe, Mr BOUCHET Vincent, Michel NORE, Mme SCACHE Marina, Mme PROLHAC-BARDIN Joëlle, Mme ANDANSON Sylvie, CHALARD Patrick.

Excusé : Clément CORSI.

Excusés ayant donné pouvoir : Adeline CORSI a donné pouvoir à Marina SCACHE et Hervé BRUN a donné pouvoir à Pierre LYAN.

Mr Christophe LE FLOCH a été élu secrétaire.

A l'ouverture de la séance, Pierre LYAN salue Mrs Stéphane DICK et André DUMONT et leur demande si la raison de leur présence concerne un sujet en particulier. S'agissant de la question relative à la remise en état du terrain de foot, Mr le Maire propose qu'elle soit aussitôt discutée.

Ainsi qu'il en a informé Mme VAUCONSANT, présidente de l'E.S.T., début novembre, Pierre LYAN a accepté le devis de Mr DEAT pour une remise en état du terrain de sport par décompactage et aération du sol au vertidrain puis épandage de 60T de sable pour un montant HT des travaux estimé à 3800 € subventionné à 50% du HT par un fond de concours de la CCPL (délibération du 5 décembre 2017).

Malheureusement, les mauvaises conditions climatiques n'ont pas encore permis la réalisation des travaux qui nécessite au moins 3 jours de non pluie ou non neige. Dès leur démarrage, Mme VAUCONSANT en sera informée permettant ainsi au club de foot de fixer au plus vite un rendez-vous sur place avec la Ligue pour vérification du terrain avant sa réutilisation.

Concernant la sécurisation du terrain, quelques aménagements ont été et vont être réalisés de façon raisonnable, sans privatiser ni « bunkériser » cet espace public municipal, réservé pour la sécurité civile.

Le club de foot compte cette année une équipe de séniors et ses dirigeants regrettent que plusieurs thurétois se soient engagés dans des clubs extérieurs. Pierre LYAN rappelle la dynamique créée par les équipes de jeunes qui restent en général dans leur club de formation et il regrette à son tour que le club de Thuret ne soit pas engagée dans l'«entente jeunes».

Après avoir échangé avec le conseil municipal sur le dossier du terrain de foot et ne souhaitant pas rester pour les questions suivantes, Mrs DICK et DUMONT quittent la réunion.

**COMMUNE DE THURET
(Puy-de-Dôme)**

Séance du 11/12/2017

Monsieur le Maire demande au conseil de délibérer sur la demande de fond de concours à la CCPL :

I - GESTION DU PASSAGE DES GENS DU VOYAGE – DEMANDE D'UN FOND DE CONCOURS :

Suite à la décision du Conseil Communautaire de Plaine Limagne en date du 5 décembre 2017 d'attribuer un fond de concours aux communes pour financer les travaux de remise en état d'équipements publics qui « accueillent » des groupes de grands passages, la Commune de Thuret peut présenter un dossier pour la remise en état du terrain de foot suite à l'installation d'une centaine de caravanes du 14 au 21 mai 2017.

Le montant des travaux de réfection du stade municipal de Thuret est estimé à :
3 800 € H.T.

Le fond de concours de la CCPL serait donc de 1 900 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

➤ **DEMANDE** à Monsieur le président de la CCPL l'octroi d'un fond de concours pour participation aux frais de remise en état du terrain de sport de Thuret suite à son occupation par une centaine de caravanes en mai dernier.

➤ **ADOpte** le financement ci-après :

Part communale	1 900 €
Fond de concours	1 900 €
T.V.A.	760 €

TOTAL T.T.C. 4 560 €

II – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2017 :

Le compte-rendu de la séance du 16 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

III – DELEGATIONS :

- EPF-Smaf : Vincent BOUCHET présente le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 7/12/2017 avec à l'ordre du jour : les adhésions, le PPI (Programme Pluriannuel d'intervention) 2014-2018, le projet de budget primitif 2018, la taxe spéciale d'équipement 2018, le PPI 2019-2023 et une question diverse (la procédure de préemption).
- CCPL : Compte-rendu du séminaire « stratégie de développement territorial » du 4 décembre animé par les deux cabinets d'études retenus par la CCPL. Pierre LYAN estime que ce temps de réflexion entre élus n'a été ni satisfaisant ni constructif.
- SIAD : la reprise du SIAD par Riom Limagne Volcans est maintenant décidée avec une période de transition de 6 mois à compter du 1^{er} janvier 2018 pour permettre le transfert du personnel (incertitude en ce qui concerne les CDD), les négociations des

**COMMUNE DE THURET
(Puy-de-Dôme)**

Séance du 11/12/2017

modalités de sortie (ticket de sortie estimé pour Thuret à 7000 €) tout en assurant la continuité du service public.

Prochaine réunion du SIAD le 21/12 à Artonne.

- SIAEP : Christophe LE FLOCH présente le dernier comité syndical du 23/11/2017 avec à l'ordre du jour le débat d'orientation budgétaire 2018. Rappel : le SIAEP regroupe 27 communes de l'arrondissement de Riom qui sont membres de 4 intercommunalités (RLV, Plaine Limagne, Combraille Sioule et Morge et Auvergne Métropole). Présentation des programmes d'investissements en cours et à venir jusqu'en 2020 et des finances avec, à noter, le tarif de l'eau qui restera inchangé pour les 3 prochaines années.
- SIEG : nouvellement réélu représentant du SIEG au sein de la CCPL, Michel NORE fait le compte rendu de la dernière réunion au cours de laquelle ont été élus les membres du nouveau bureau (identique au précédent) et les différentes représentations.

IV – AVANCEE DES DOSSIERS ET DES COMMISSIONS :

- Pôle Enfance : le compte-rendu du conseil d'école du 10 novembre a été transmis à l'ensemble du Conseil avec le bilan financier 2016 de la coopérative scolaire. Les points à retenir :
 - 138 élèves prévus pour la rentrée de septembre 2018. Pierre LYAN interrogera l'inspection sur le risque de fermeture de classe.
 - Concernant le projet Micropolis, enseignants et parents ont apprécié la décision de subvention du Conseil Municipal (délibération du 6/11/2017)
 - L'«association des petits écureuils», association de parents d'élèves, a été créée début novembre avec, parmi ses objectifs, subventionner des projets scolaires. Pierre LYAN encourage cette initiative tout en rappelant la totale liberté pédagogique des enseignants.
Concernant la vente des petits objets de Noël réalisés par parents et enfants au marché de Noël d'Aigueperse, Joëlle PROLHAC comprend l'intérêt financier et la volonté de visibilité de cette action tout en regrettant le manque de présence de l'école dans le village.
 - Jeudi 21 décembre : spectacle de Noël à la salle des fêtes.
- Plateau école : la date limite de dépôt des dossiers de demande de DETR 2018 à la préfecture est fixée au 15 décembre. Les devis présentés tiennent compte des contraintes de sécurité incendie avec une variable, un plafond anti-feu sur tout le premier étage permettant ultérieurement d'aménager le second étage en logement locatif ou gîte.
Le conseil décide de déposer un dossier de demande de DETR 2018 selon la délibération suivante :

Plateau école - DETR 2018 : les anciens locaux du secrétariat de mairie situés au 8, rue des Dômes, dans l'enceinte de l'école et laissés libres en mars 2017 (déménagement de la mairie dans le presbytère réhabilité au 1, place de l'église) vont être aménagés en salle de classe pour la rentrée scolaire 2018.

Depuis la rentrée scolaire 2013, la 6^{ème} classe occupe déjà à ce niveau l'ancienne salle du conseil municipal, la 5^{ème} classe étant elle située hors de l'enceinte scolaire, au n°6 rue des Dômes.

L'aménagement d'un plateau école à l'étage de l'ancienne mairie doit permettre de rassembler l'ensemble des classes dans l'enceinte scolaire tout en améliorant le confort de la 5^{ème} classe concernée par ce projet.

**COMMUNE DE THURET
(Puy-de-Dôme)**

Séance du 11/12/2017

Cet aménagement, présenté par Michel NORE, conseiller délégué chargé de la maîtrise d'œuvre de ce projet, nécessite l'intervention de plusieurs corps de métier dont les devis sont les suivants :

- Maçonnerie	1 085.00 € H.T.	1 302.00 € T.T.C.
- Plâtrerie peinture	18 495.15 € H.T.	22 194.18 € T.T.C.
- Electricité	10 847.82 € H.T.	13 017.38 € T.T.C.
- Plomberie	4 146.00 € H.T.	4 975.20 € T.T.C.
- Menuiserie (avec escalier de secours extérieur)	10 850.00 € H.T.	13 020.00 € T.T.C.
- Eléments/affichage	488.92 € H.T.	586.70 € T.T.C.

TOTAL	45 912.89 € H.T.	55 095.46 € T.T.C.
--------------	-------------------------	---------------------------

Le montant total du projet, avec une part d'imprévus, s'élève donc à : **46 500 € H.T.**

Au vu des différentes pièces du dossier et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

➤ **DEMANDE** à Monsieur le Préfet de bien vouloir subventionner ces travaux au titre de la DETR 2018.

➤ **PROPOSE** le plan de financement suivant :

• Autofinancement (T.V.A.)	9 300.00 €
• Part communale	32 550.00 €
• Subvention D.E.T.R. (30%)	13 950.00 €

TOTAL	55 800.00 € T.T.C.
--------------	---------------------------

➤ **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2018.

Pour un plateau école opérationnel à la rentrée de septembre 2018, les travaux devront être réalisés à partir des vacances de Printemps. A compter de cette date, les locaux ne seront plus disponibles pour l'ALSH.

- Aménagement des villages : la présentation de l'étude sur l'«aménagement de la traverse RD 210 - Centre Bourg» initialement prévue ce 11 décembre est reportée en février 2018. Le bureau d'étude n'a pas reçu à temps les éléments topographiques. En 2015, ce projet a été positionné sur l'année 2018 du tableau prévisionnel FIC 2016/2018. Dans le cas où sa réalisation serait programmée en 2019 par les services départementaux chargés de sa maîtrise d'œuvre, le Conseil Municipal décide de modifier le tableau FIC (date limite de transmission le 31 décembre 2017) selon la délibération suivante :

Conformément à la demande du Conseil Départemental, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, arrête le tableau de programmation du FIC 2018 :

**COMMUNE DE THURET
(Puy-de-Dôme)**

Séance du 11/12/2017

Fonds d'intervention communal 2016-2018 (FIC)						
	Population sans double compte	849				
	Taux d'intervention hors coefficient solidarité	25%				
	Coefficient départemental de solidarité de	1,03				
	Dépense subventionnable maxi 2016-2018	390 000,00 €				
	dont dépense subventionnable voirie	183 720,00 €				
	Kilométrage voirie en mètres	30 620				
	Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage	Devis HT	Taux FIC X CDS	Subvention	Autre financements - Nature et Montant
2016	Voie Thuret et Chassenet	Commune	41 272,20 €	X 25% X 1,03 =	10 550,00 €	Néant
	Total 2016		41 272,20 €		10 627,59 €	
2017						
	Total 2017		0,00 €	X 25% X 1,03 =	0,00 €	
2018	Place de l'église - Priorité 1		348 727,80 €	X 25% X 1,03 =	89 797,41 €	D.E.T.R.
	Plateau Ecole - Priorité 2		50 000,00 €	X 25% X 1,03 =	12 875,00 €	
	Total 2018		348 727,80 €	X 25% X 1,03 =	89 797,41 €	
	Total 2016-2017-2018		390 000,00 €	X 25% X 1,03 =	100 425,00 €	

- Assainissement : la station d'épuration provisoire mise en place début novembre par la SEMERAP en remplacement des cuves existantes hors service présente des analyses très correctes.
Les travaux de réhabilitation, démarrés début septembre, sont suspendus en raison des intempéries. Ils doivent reprendre en janvier 2018 à condition d'une météo favorable.
- Personnel communal :
 - Une vingtaine de candidatures ont été reçues pour l'offre d'emploi au poste d'agent de maîtrise ouverte jusqu'au 15 décembre. Les entretiens se dérouleront courant janvier.
 - Pierre LYAN présente un diaporama sur la mise en place du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) qui sera discutée en conseil municipal début d'année pour être effective en juin 2018.
- Bibliothèque : en avant première, une soirée jeu d'échecs est proposée par Jérôme MENAGER, directeur de la MFR le 12 décembre à 18 heures. Plusieurs événements organisés par le comité de pilotage la semaine du 5 février 2018 marqueront l'«ouverture» de la bibliothèque.
Guillaume GAVIOLI montera le meuble étagère mercredi 13 décembre.
- Gestion des équipements municipaux : première réunion de travail des élus chargés de ce dossier (Sylvie ANDANSON, Michel NORE, Patrick CHALARD, Pierre LYAN) le jeudi 14 décembre à 14 heures 30.

V – QUESTIONS DIVERSES :

- Organisation de la semaine : l'inspecteur d'académie demande l'avis du conseil municipal et du conseil d'école sur l'organisation de la semaine scolaire pour la prochaine rentrée scolaire. Pierre LYAN propose une réunion de concertation avec

COMMUNE DE THURET
(Puy-de-Dôme)

Séance du 11/12/2017

l'ensemble des intéressés fin février/début mars pour une réponse attendue début avril 2018.